

La FLORE du MORVAN

Il est inutile de rappeler en détail les caractères géographiques de ce vieux massif primaire situé au contact de trois grands bassins fluviaux et qui arrive à prendre localement l'apparence d'une basse montagne. Sa végétation est principalement forestière, avec d'innombrables zones de prairies ou cultures en enclaves. La question à débattre est de savoir si l'on peut tirer quelques enseignements utiles de la connaissance de la flore composant la végétation naturelle.

Notre seul élément d'étude sera constitué par les végétaux supérieurs terrestres, qui nous sont en principe plus accessibles et constituent les formations végétales visibles. La présentation pourra être faite en trois volets, avec d'abord tout ce qui concerne la flore spontanée du Morvan, théoriquement plus ou moins indépendante de la présence de l'homme, puis ce qui résulte directement de l'intervention humaine ; enfin nous traiterons de diverses applications possibles qui pourraient être proposées à partir d'une réflexion sur la connaissance de la flore locale.

A- LA FLORE SPONTANEE

Chacun des paysages du Morvan a sa flore caractéristique : forêts, haies, prairies, landes, bords des cours d'eau, zones tourbeuses, plans d'eau, rochers ont leurs propres constituants et des plantes comme le hêtre, le cerisier à grappes, l'arnica, l'ajonc d'Europe, le doronic d'Autriche, la violette des marais, l'alisma nageante, la fougère asplénium septentrional pourraient être choisies pour caractériser respectivement chacun de ces paysages.

La FORET est à base d'un mélange de hêtre et de chêne rouvre, sur l'ensemble des reliefs. Le sorbier aux oiseaux, le bouleau verruqueux s'y ajoutent parmi les espèces arborescentes. Il y a peu d'arbustes associés, à l'exception du sureau à grappes, d'autant plus abondant que la forêt considérée se trouve à une altitude plus élevée, et du houx, spécialement en fourrés denses dans la moitié occidentale du Morvan. Les herbes ou lianes sont peu nombreuses mais forment des peuplements étendus : fougère aigle, canche flexueuse, chèvrefeuille périclymène.

Cette image forestière simple est toutefois loin d'être la seule : les bas de pente sont généralement peuplés par des espèces très différentes. Le

chêne pédonculé se mêle au chêne sessile, le charme apparaît et devient très abondant, avec quelques autres essences telles que l'érable champêtre. L'aubépine, l'anémone des bois, la ronce, le lierre, la jacinthe des bois couvrent le sol. Par ailleurs, la proximité de zones humides fait apparaître le bouleau pubescent, l'aulne glutineux, les fougères mâle et femelle, la molinie... La réalité forestière est donc peu variée, extrêmement tributaire de la situation topographique sur les crêtes ou dans les fonds, ainsi que de la présence ou de l'absence d'eau abondante dans le sol.

Les HAIES n'ont le plus souvent de cerisier à grappes, choisi précédemment comme espèce caractéristique, que dans les zones fraîches et humides. Ailleurs, c'est le noisetier qui règne en maître, surtout à partir d'une certaine altitude. Le houx s'y ajoute parfois et, vers les bas de pente, d'autres espèces ligneuses viennent diversifier cette flore des haies.

Les PRAIRIES sont une des parures du Morvan, par la richesse des formes et la multitude des coloris en début d'été, avant la fenaison. Le nard raide, le lychnis fleur de coucou, la bistorte, le scorzonère humble, la marguerite, le chardon d'Angleterre s'ajoutent à l'arnica pour constituer le fond de végétation. Ici encore, comme pour les forêts, il y a des répartitions différentielles de peuplements en fonction de la sécheresse (nard raide, violette des chiens, saxifrage granulé) ou de l'humidité du sol (arnica, scorzonère...).

Les LANDES sont de deux sortes. Certaines résultent de l'abandon d'exploitation de prairies, par exemple dans les hauts de pente plus secs (Morvan oriental) ; c'est alors le domaine du genêt à balai, auquel l'ajonc d'Europe s'ajoute dans le Morvan sud. D'autres colonisent les zones rocheuses, qui n'ont jamais été cultivées mais ont tout au plus pu servir de parcours pour des chèvres ou des moutons ; l'un des plus beaux exemples de ce second modèle de lande existe à Trinquelin, sur les rochers de la Breuillote : peuplements de callune, genêt poilu, genêt à balai, genévrier, bouleau verruqueux et toutes sortes de petites espèces annuelles des sols sableux secs.

Les BORDS de COURS d'EAU sont également riches en couleurs en juin et ont une composition floristique originale, à base de peuplements importants du doronic d'Autriche, de la renoncule à feuilles d'aconit, de l'aconit napel, sous des aulnes. Il y a là toute une flore assez luxuriante d'espèces compagnes comme le populage des marais, la fougère femelle, l'angélique.

Pour être en apparence moins fleuries, les ZONES TOURBEUSES n'ont pas moins intéressantes. Il y a quelques véritables tourbières bombées à sphaignes (Prépermy, port des Lamberts, Dun-les-Places, Saint-Brisson), en fin d'évolution avec colonisation des couches superficielles par la callune, le bouleau pubescent et des saules, mais les portions encore partiellement actives hébergent diverses plantes assez remarquables : trèfle d'eau, potentille des marais, violette des marais, droséras, lycopode inondé, linaigrettes, canneberge des marais. Aux tourbières proprement dites il convient d'ajouter d'autres formations établies sur tourbe : bois tourbeux à aulne, sphaignes, et parfois la belle fougère osmonde royale ; bois tourbeux à bou-

leau pubescent, sphaignes, auxquels se mêlent quelques plantes rares comme la prêle des bois, le sceau de Salomon verticillé, le lycopodium annotinum ; marécages tourbeux à molinie, narcisse, parnassie des marais, gentiane pneumonanthe.

Les PLANS d'EAU ne seront que très brièvement mentionnés. Ils sont tous d'origine artificielle et les plus anciens avaient été établis pour les besoins du flottage des bois vers Paris. Mais ils ont été rapidement colonisés : bordures immergées à littorelle uniflore, élatine à six étamines, eaux libres à alisma nageante, nénuphar blanc, potamot nageant, myriophylle, ceintures périphériques à multiples lâches.

Les ROCHERS enfin, peu nombreux dans l'ensemble du Morvan (Uchon, roches de Gienne, roches du Chien, de la Pérouse, roche aux Fées...) hébergent des plantes d'assez petites dimensions en général. A l'asplénium septentrional, petite fougère des anfractuosités, s'ajoutent le scléranthe pérenne, l'anarrhinum à feuilles de pâquerette, le polypode, le silène arméair. La flore des rochers comporte en fait surtout un certain nombre de mousses et de lichens dont l'umbilicaria pustuleux, le lichen géographique...

En vérité, nous n'avons fait que passer en revue les principaux paysages. Il en est une foule d'autres, de petites dimensions, tous caractérisés par leur flore aussi : petits cours d'eau avec l'algue rouge Lémanea, sentiers sablonneux à ornithope délicat, mouilles à dorine à feuilles alternes, coupes forestières à digitale pourpre et épilobe en épi, lisières à laitue de Plumier, séneçon de Fuchs, lycopode en massue...

Au total, la flore du Morvan est donc relativement riche. Elle est connue depuis longtemps. Les constituants floristiques des peuplements végétaux une fois connus, quelques notions générales deviennent évidentes. La première est celle de l'influence atlantique à laquelle le Morvan est soumis. Des plantes comme la jacinthe des bois, la bruyère cendrée, la bruyère à quatre angles, l'ajonc nain, le chardon d'Angleterre, la campanille à feuilles de lierre, sont quelques-uns des éléments d'un cortège de l'ouest de la France et atteignant le Morvan. Certaines d'entre elles ont leur limite au pied du Morvan, comme la bruyère cendrée et l'ajonc nain, qui ne dépassent guère vers l'est le pays de Fours. D'autres atteignent le Haut-Morvan (bruyère à quatre angles), tandis que d'autres encore ont des localités sur l'ensemble du massif (chardon d'Angleterre), mais trouvent leur limite orientale vers Saulieu. Des plantes comme la digitale pourpre, le houx, l'ajonc d'Europe matérialisent aussi une certaine influence atlantique, bien qu'elles dépassent nettement le Morvan vers l'est.

Le nombre total d'espèces atlantiques dans la région est de l'ordre d'une bonne trentaine, ce qui justifie que le massif soit entièrement inclus à l'intérieur des limites du domaine floristique atlantique; venant du Nivernais occidental, la limite du domaine floristique atlantique gagne Cercy-la-Tour, puis remonte par Saint-Honoré-les-Bains sur l'ensemble du Morvan, en

excluant par conséquent le Nivernais central et le Bazois, redescend par Lailieu, Lucenay-l'Évêque et Luzy, rejoignant la Loire près de Bourbon-Lancy.

Une seconde influence est montagnarde : la bistorte, l'arnica, le sécégon de Fuchs, le sureau à grappes, le prenanthe pourpre sont communes dans les montagnes européennes et absentes habituellement en plaine. La plupart d'entre elles sont abondantes dans l'ensemble de la région. Seule le prenanthe pourpre est localisé en Haut-Morvan. Le nombre des espèces montagnardes et la densité des peuplements qu'elles forment s'accroissent avec l'altitude, ce qui est bien normal, si bien que le massif du Haut-Folin, les flancs nord du Beuvray ou du Mont-Préneley ont un modèle forestier fondamental qui devient véritablement submontagnard : hêtraie d'où le chêne est exclu, abondance de la myrtille, présence constante de la fougère blechnum spicant aux côtés du prenanthe pourpre, abondance du sureau à grappes... Ainsi, il existe non seulement un contingent de plantes montagnards, qu'on peut estimer à une bonne quinzaine d'espèces, mais encore un étage submontagnard de végétation à partir de 700 m d'altitude, d'autant plus marqué qu'il affecte différents paysages végétaux : tourbières à crepis des marais, boulaies à lycopodium annotinum et sceau de Salomon verticillé...

Curieusement, une troisième influence semble faire une sorte de synthèse des deux premières. Il existe en effet un autre cortège de plantes localisées dans les montagnes qui limitent le domaine atlantique (Pyrénées, Massif Central) : le pavot du pays de Galles, la laitue de Plumier, le sénégon à feuille d'Adonis, la jasione vivace en sont les représentants essentiels. Incontestablement, une parenté apparaît ainsi avec le Massif Central en particulier. Ces trois cortèges se trouvent mêlés à l'ensemble des plantes vivant dans toutes les régions granitiques de l'Europe occidentale moyenne : hêtre, chêne rouvre, fougère aigle, callune, canche flexueuse, sorbier des oiseaux, bouleau verruqueux...

Nous ajouterons à ces ensembles un dernier cortège, qui est celui des espèces devant être considérées comme des reliques d'une période passée plus froide, ayant succédé à la dernière glaciation, il y a quelque 8 000 ans. La plupart survivent aujourd'hui dans les zones humides et principalement les tourbières : la canneberge des marais, la linaigrette engainée en sont les représentants les plus caractéristiques, avec la canneberge à petits fruits, plante d'Europe boréale connue actuellement dans le Massif Central et, dans le Morvan, à Préperny. Après les glaciations, la reconquête par la végétation est effectuée selon quelques étapes caractéristiques : comme ailleurs dans la plaine et les collines françaises, le paysage est passé vraisemblablement par le stade toundra, puis colonisation par le bouleau, le noisetier et création d'une forêt de chêne, avec tilleul, orme et noisetier ; c'est à ce moment, dit de la chênaie mixte et qui traduit des conditions climatiques un peu meilleures qu'actuellement, que commence l'accumulation de tourbes dans les trois sites étudiés. La chênaie mixte tend ensuite à régresser, pendant qu'apparaissent le hêtre et le sapin. Dans une nouvelle phase, le hêtre se répand de façon considérable, le sapin étant toujours présent mais en quantité modeste. On doit considérer que cette époque traduit des conditions climatiques nettement plus humides qu'actuellement. Enfin, on arrive pratiquement

à l'image finale de la végétation, avec hêtre dominant sur le chêne, disparition du sapin et du tilleul, premières indications de cultures de céréales.

De telles données permettent de voir en quoi la flore actuelle a gardé des traces de flores passées. Les linaigrettes et canneberges citées plus haut peuvent être des témoins de la période "toundra" ou post-toundra, qui ont survécu réchauffement ultérieur dans des zones humides et qui ont essaimé dans les trois tourbières au moment de la création de celles-ci (port des Lamberts, Dun-les-Places, Saint-Brisson).

Un fond général de plantes de l'Europe occidentale tempérée, puis des plantes atlantiques, des plantes montagnardes, des plantes des montagnes en limite du domaine atlantique, enfin des témoins de l'histoire de la flore, tels sont les éléments caractéristiques de la flore morvandelle. Ceci amène à souligner la faiblesse ou l'absence d'autres cortèges possibles : à peu près pas d'espèces subméditerranéennes, ces dernières ayant colonisé la vallée de la Loire ou les rebords calcaires de la grande dépression bressane ; peu d'espèces orientales, c'est-à-dire d'Europe plutôt centrale : la luzule blanchâtre, par exemple, des hêtraies de l'Est de la France et qu'on retrouve encore en abondance au massif de la Serre, près de Dôle, est pratiquement absente, tandis que le crin végétal (carex brizoides) reste exceptionnel.

De tout cela il résulte que la flore du Morvan traduit parfaitement la situation géographique du massif, qu'elle correspond aussi fort bien aux caractéristiques du climat et des sols, qu'elle a conservé des témoins de son histoire ancienne. Elle contribue de façon importante, même essentielle, à l'établissement de l'identité physique régionale. Par ailleurs, elle est restée assez riche dans sa diversité, encore qu'il faille tempérer quelque peu cette notion pour traduire plus exactement la réalité : la flore morvandelle n'est riche que lorsqu'on l'envisage dans son ensemble. En fait, ses éléments les plus représentatifs sont souvent dilués dans l'espace si bien que beaucoup de petites régions sont plutôt pauvres sur le plan floristique. Parmi les territoires restés plus riches, citons la zone du Haut-Morvan et l'ensemble de la vallée de la Cure.

Il faut se garder de considérer les divers éléments de la flore comme immuables. Il y a des disparitions naturelles d'espèces, et des apparitions par migration spontanées à partir d'autres régions. Pour ne citer qu'un nombre limité d'exemples, rappelons que le Sapin a fait partie de la flore spontanée au cours du Quaternaire, que le Tilleul a été très abondant. Ce sont les variations climatiques, refroidissements ou réchauffements, millénaires secs ou pluvieux, qui sont responsables principaux de telles apparitions ou disparitions. Il en est de même pour la flore actuelle, avec d'ailleurs plutôt des disparitions que des apparitions ; par exemple, le lycopode inondé, pionnier des zones tourbeuses, est en voie d'élimination actuelle par absence de création de nouvelles surfaces tourbeuses dans les conditions naturelles.

Telles sont les caractéristiques et les qualités de la flore morvandelle.

le, certainement modestes par rapport à celles d'autres régions montagneuses, mais très réelles et qu'il faudra avoir présentes à l'esprit lorsqu'on parlera d'aménagement. Par l'intermédiaire des peuplements qu'elle forme, c'est-à-dire de la végétation, la flore s'identifie totalement aux paysages, dans leurs formes, dans leurs couleurs, leurs odeurs. Les prairies humides multicolores en fin juin, les peuplements de bouleaux aux belles teintes automnales dans les queues d'étangs, les sous-bois bleu vif des fonds de val-lon au moment de la floraison de la jacinthe des bois font vraiment partie intégrante de l'image de marque régionale.

B- L'HOMME et la FLORE

En réalité, il n'est pas possible de dissocier complètement la connaissance de la flore spontanée de celle des modifications apportées par l'Homme au cours des temps. Sans l'Homme, il y aurait bien une flore des forêts, des rochers, des cours d'eau, des tourbières, mais il n'y aurait pas de flore des prairies ou des étangs en Morvan et l'on peut presque dire que l'ensemble de la flore spontanée a subi à un moment ou à un autre de son histoire l'influence humaine, à laquelle elle est extrêmement sensible.

Une preuve directe de cette influence et de cette sensibilité est apportée lorsqu'on suit le devenir de zones primitivement utilisées comme pâtures, puis abandonnées : la prairie, longtemps maintenue en l'état par le bétail ou les interventions améliorantes, évolue très vite vers un stade lande comme cela est facile à constater actuellement dans certaines prairies de haut de pente dans le Morvan oriental. Cette lande, à genêt à balai et fougère aigle, est colonisée à son tour par des arbres : bouleau verruqueux, chêne, ce qui prépare le retour à une situation forestière plus ou moins nette.

L'importance de l'action directe ou indirecte de l'Homme étant ainsi rappelée, quelles en sont les principales manifestations et conséquences ?

Il y a eu des apports plus ou moins anciens, plus ou moins bien incorporés à la végétation spontanée : le châtaignier, si abondant dans le Morvan méridional, n'appartient pas à la flore morvandelle primitive et a été introduit dès l'époque protohistorique. Dans le Haut-Morvan, les sapins plantés au 19^e siècle se régénèrent maintenant naturellement. Le cerfeuil musqué, le mimulus à gouttes s'observent çà et là, échappés de culture, tandis qu'au contraire beaucoup de plantes cultivées (sarrasin...) ne peuvent se maintenir seules et disparaissent rapidement. Parmi tous les apports, on n'oubliera pas de mentionner l'ensemble des plantes compagnes de l'Homme, telles que les plantes propagées et maintenues dans les cultures de céréales (galeopsis des moissons, coquelicots divers, spargule des champs...), les espèces nitrates des villages (périétaire, ortie brûlante, chénopode bon-Henri...), celles des zones piétinées (plantains, renouée des oiseaux...). Le petit monde des plantes introduites involontairement par l'Homme est vraiment varié.

Indépendamment des introductions, il y a eu les modifications du comportement des plantes préexistantes, et les forêts en sont un bon exemple. La silhouette générale des forêts n'a plus rien à voir avec ce que pouvait être la forêt primitive. L'allure des futaies, des taillis sous futaie, des taillis simples, des taillis furetés, qui constituent nos images familières, cette allure est purement le fait de l'intervention humaine.

Mais il y a surtout des effets négatifs. Ceux-ci résultent d'une très longue surexploitation des milieux naturels et c'est particulièrement le cas des forêts. Des siècles de pacage en sous-bois, des siècles d'utilisation intensive de la forêt morvandelle pour l'approvisionnement de Paris en bois de feu ont appauvri la qualité des produits forestiers, appauvri la flore forestière, appauvri les sols déjà peu riches au départ. Ceci est en partie la cause de la dispersion actuelle des éléments floristiques intéressants dans les divers types de forêts.

A la surexploitation prolongée se sont ajoutées des révolutions successives dans les modes d'exploitation, qui ont touché tour à tour de nouveaux éléments floristiques : révolution agricole, qui élimine les espèces adaptées à un précédent mode d'utilisation (la pilulaire, petite fougère des bords de mares tourbeuses dans les pâtures, a presque disparu avec les changements dans les procédés d'élevage du bétail), révolution forestière avec les enrésinements massifs et denses qui ont étouffé bien des espèces sylvatiques délicates, révolution mécanique avec l'arasement de toute végétation par les bulldozers avant enrésinement, révolution chimique avec la généralisation des désherbants dits sélectifs, en Morvan comme ailleurs.

Arrêtons-nous quelques instants sur un exemple qui a donné lieu à controverse : c'est celui de l'influence qu'auraient pu avoir les plantations d'Épicéa dans les hauts massifs. Parmi les parcelles enrésinées vers les années 1870 dans le Haut-Folin, avec comme essences le sapin et l'épicéa, celles qui sont à base d'épicéa ont en sous-bois une végétation essentiellement marquée par un très fort développement des tapis de myrtille, tandis que les graminées (canche flexueuse) régressent. L'image obtenue est celle d'une véritable pessière à myrtille comme il en existe dans des massifs à sol très acidifié. La réalité de la présence de ce modèle forestier est d'ailleurs attestée par le fait qu'après exploitation de l'épicéa, ces parcelles évoluent vers une lande secondaire à myrtille et bouleau, qui ne pourraient pas revenir à l'état forestier de départ, c'est-à-dire la hêtraie. La question qui se pose est alors de savoir si c'est l'introduction de l'épicéa qui a entraîné les sols vers un type très acide et la végétation vers la constitution d'un tapis de myrtille, ou bien si de telles zones à myrtille préexistaient, l'épicéa n'étant pas alors responsable du phénomène. J'incline pour la première hypothèse, avec des arguments il est vrai bien ténus : d'une part, l'aspect du sous-bois a effectivement l'air d'être différent sous sapin et sous épicéa ; d'autre part, les anciennes flores mentionnent la myrtille dans le Morvan comme étant seulement assez commune, ce qui laisse supposer qu'elle était quand même moins abondante qu'actuellement, un peu à l'image de ce qui se passe par exemple dans la forêt de Planoise. Malheureusement nous manquons de données anciennes plus précises tant botaniques que pédologiques.

Les conséquences actuelles de toutes ces actions sont les suivantes : déjà la flore des cultures, riche autrefois de toutes sortes de petites espèces compagnes des activités agricoles, s'est appauvrie et monotonisée à l'extrême. La flore des forêts, déjà appauvrie depuis longtemps au profit de quelques espèces banales à haut pouvoir d'expansion, subit actuellement le même sort avec les enrésinements massifs et le décapage des sols qui les précède. L'osmonde royale, l'impatiante n'y touchez pas, le pavot du pays de Galles seront-ils présents encore longtemps dans les sous-bois ? La flore la moins touchée est encore celle des prairies humides ou tourbeuses. Pour combien de temps ?

En continuant sur cette lancée, on atteindra vite un stade de banalisation très poussé. Etait-il indispensable d'en passer par là ? Certainement pas. La promotion économique d'une région aurait pu être assurée, pour peu qu'on s'en donne la peine et qu'on en ait les moyens, par des techniques respectant l'identité locale. Encore fallait-il avoir conscience de l'existence de richesses floristiques et du rôle éminemment destructeur des opérations entreprises, ce qui n'est malheureusement pas souvent le cas.

Au terme de la présentation des deux premiers volets de cet exposé, nous pourrions déjà tirer quelques éléments de conclusion sommaire.

Deux faits analysés plus haut méritent d'être retenus : d'abord, la flore morvandelle a ses particularités propres et, par sa diversité encore présente, par celle des formes et des couleurs qu'elle apporte, elle fait intimement partie de la réalité physique du Morvan. Sans elle, l'identité régionale s'estompe. Ensuite, cette flore, très fragile, est en danger immédiat de banalisation définitive.

Si nous sommes d'accord sur l'expression de ces deux faits, j'aurai réussi à vous faire partager ma conviction fondée sur la connaissance des milieux naturels. Dès lors, il faut en tirer les conséquences. Tout doit être tenté pour préserver au mieux la flore morvandelle pendant qu'il en est encore temps, pendant que par ailleurs se développent des opérations indispensables pour l'amélioration des possibilités d'exploitation du potentiel biologique local, car il ne faut pas oublier que le Morvan a grand besoin d'une revitalisation.

A nous de faire des propositions constructives allant dans le sens de l'équilibre souhaité. Mais on aborde alors un autre débat, que nous ne ferons qu'amorcer dans la dernière partie, de façon très fragmentaire, en posant un certain nombre de questions d'importance très inégale.

C- QUELQUES APPLICATIONS

Pour pouvoir utiliser à des fins diverses le potentiel végétal et ses caractéristiques, il est indispensable de commencer par conserver ou accroître ce potentiel. Cinq idées majeures sont relatives à la conservation.

Il faut d'abord vouloir exprimer concrètement le souci de la conservation. Qui peut le faire valablement et durablement si ce n'est la population morvandelle et ses représentants élus ? Certes, d'autres niveaux peuvent intervenir, à titre d'éducation, d'incitation, d'appui intellectuel ou financier : les départements, la région, le marc du Morvan et pourquoi/aussi/pas/ les pouvoirs centraux. Paris a bien su exploiter autrefois les ressources naturelles locales ; le Morvan a droit ainsi à quelques égards supplémentaires. Mais à chacun sa part de décision et celle des gens du Morvan est essentielle.

La décision de conservation des milieux naturels ayant été prise, il faut ensuite porter une attention particulière à la conservation des sols, car on ne saurait prétendre maintenir ou développer les qualités de la végétation sans un support physico-chimique et biologique de bonne qualité également. Il y a à éviter, en forêt, la dégradation de l'humus du modèle mull ou moder vers le type mor ; à cesser la pratique des décapages et bouleversements du sol dans les reboisements ; à disposer d'une cartographie des sols qui permette de définir point par point les conditions de végétation les plus intéressantes à entreprendre.

En troisième lieu, la qualité des eaux est à surveiller tout spécialement. Le Morvan a cet avantage de n'être tributaire d'aucune autre région pour son alimentation hydrique, en provenance directe des précipitations atmosphériques assez abondantes et assez bien réparties dans l'année. Ces eaux sont, en massif siliceux, particulièrement sensibles à la pollution et, à leur tour, les milieux naturels réagissent immédiatement à un abaissement de qualité des eaux superficielles ou des nappes phréatiques. C'est vrai pour les communautés aquatiques des étangs, mais c'est vrai aussi pour tous les peuplements des zones humides.

Puis vient la nécessité d'assurer la conservation de la diversité paysagère maximum sur l'ensemble du territoire, qui doit rester aussi varié que possible, avec forêts, landes, prairies, cultures, étangs, zones humides, de façon à assurer le cadre de vie le plus satisfaisant, les possibilités maximum de survivance de la flore régionale, le maintien de l'aptitude de chaque zone à l'exploitation des caractéristiques paysagères.

Enfin, mais seulement une fois que l'ensemble des règles générales de conservation est pris en compte, il est des sites privilégiés auxquels il faut accorder une attention particulière. Ce sont tous les petits secteurs qui, plus qu'ailleurs, présentent un intérêt scientifique par la qualité des milieux, de la flore ou de la faune qu'ils renferment. L'inventaire systéma-

tique de tels sites, opération préliminaire indispensable, vient d'être réalisé sur l'ensemble du territoire du Parc Naturel Régional du Morvan, c'est-à-dire sur une partie très importante du territoire régional, à l'initiative de l'administration du Parc. Il serait justifié d'entreprendre la même démarche sur le reste du Morvan. En principe les secteurs identifiés devraient faire l'objet de mesures de protection, au titre par exemple des réserves naturelles. Mais même si la protection était assurée dans tous ces sites ponctuels, cela ne répondrait que de façon tout à fait insuffisante à l'objectif fondamental de conservation dont nous avons rappelé plus haut les fondements principaux.

En supposant la conservation assurée, examinons maintenant quelques exemples d'utilisation.

On ne peut pas avoir la prétention de proposer d'emblée des solutions miraculeuses qui apporteraient la prospérité immédiate à une région qui se meurt, et certaines des suggestions qui vont être faites pourraient même prêter à sourire si on se place dans le cadre d'une politique de recherche d'une haute rentabilité. Nous nous placerons résolument dans une autre optique, plus "vivrière" qu'à haut rendement.

Sur le plan de la production forestière, on suggèrera la réalisation systématique de futaies mixtes à dominante de hêtre et sapin en altitude, de hêtre, chêne et résineux (Douglas...) dans les zones collinéennes, l'exploitation rationnelle du charme dans les forêts de bas de pente, celle du châtaignier dans le Morvan-sud. La transformation sur place ou en périphérie morvandelle immédiate des bois ainsi produits doit intervenir, de telle façon que la "valeur ajoutée" participe au bénéfice régional. Cette idée a d'ailleurs souvent été mise en avant par un certain nombre de responsables. Par ailleurs, une partie de la production forestière peut être utilisée comme constituant d'une "biomasse" à vocation énergétique ; mais il sera alors essentiel de définir les rythmes de récoltes compatibles avec la pérennité de la production, et non moins essentiel de définir la nature des espèces faisant l'objet de la récolte : certaines d'entre elles, plus fragiles ou plus rares, devraient échapper à la collecte.

Peut-on encore chercher une utilisation économique autre que celle de fournisseurs de biomasse pour des plantes forestières spontanées telles que le genêt à balai, le houx et, parmi les espèces herbacées, la fougère aigle ? Enfin, la récolte de la digitale à des fins médicinales peut-elle être envisagée ? Une réflexion collective amènerait certainement à faire encore bien d'autres suggestions, et peut-être à corriger certaines des précédentes !

Sur un plan faisant intervenir l'aspect touristique de l'économie, voici d'autres suggestions. Peut-on améliorer le système de récolte des petits fruits (myrtilles, framboises, mûres) et des champignons et en augmenter la production, de telle sorte que celle-ci profite directement ou indirectement

